

**MRC DU HAUT-RICHELIEU  
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI  
LE 4 FÉVRIER 2025**

---

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, quatrième jour du mois de février deux mille vingt-cinq, à neuf heures (9h00), séance à laquelle étaient présents:

Mme Andrée Bouchard, préfète et mairesse de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, Mme Danielle Charbonneau, mairesse d'Henryville, M. Jacques Lemaistre-Caron, maire de Lacolle et M. Jacques Lavallée, maire de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Également présentes : Mme Cynthia Gagnon, dga et urbaniste, Mme Michelle Chabot, coordonnatrice du SCRI et chargée de projets en aménagement, Mme Odile Gauvin, agente au développement culturel et aux communications et Mme Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier.

Les membres du comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Andrée Bouchard, préfète.

---

**1. Ouverture de la séance**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**2226-02-25** Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lavallée,  
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

**IL EST RÉSOLU:**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu du 4 février 2025 dans sa forme et teneur en tenant compte des ajouts suivants;

1. Ajout du point 5.4.3 CRSQV : Demande de subvention aux fonds pour le transport actif volet immobilisation dans le but d'améliorer les circuits vélo existants et projetés de même qu'accroître la sécurité et l'interconnexion ;
2. Varia ouvert.

ADOPTÉE

**3. Adoption du procès-verbal**

**2227-02-25** Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,  
Appuyée par la conseillère régionale Mme Danielle Charbonneau,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du comité administratif tenue le 2 décembre 2024 soit adopté dans sa forme et teneur, le tout tel que retrouvé sous la cote « document 2.0» des présentes.

**4. URBANISME**

**4.1. Schéma d'aménagement et de développement**

**4.1.1. Avis techniques**

**4.1.1.1. Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu - Résolution PPCMOI 2024-003**

Les membres du comité administratif recommandent l'approbation du PPCMOI 2024-003 adopté par le conseil de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, le tout puisqu'aucune disposition ne vient à l'encontre des orientations, objectifs et dispositions du document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC. En l'occurrence, il a pour but d'autoriser un projet intégré de huit (8) habitations trifamiliales dans l'affectation périurbaine.

#### **4.1.1.2. CPTAQ - Demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles - Mont-Saint Grégoire**

---

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à confirmer que les démarches de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire en vue d'obtenir l'autorisation d'utilisation à des fins autres qu'agricoles des lots 4 158 882 et 4 159 472 pour la création de servitudes permanentes et temporaires permettant l'entretien d'un fossé sont conformes au schéma d'aménagement et de développement et son document complémentaire. En l'occurrence, les servitudes visent une superficie totale de 558,9 mètres carrés.

#### **4.1.2. Révision**

##### **4.1.2.1. Schéma d'aménagement et de développement - Description du projet**

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption d'une résolution visant la description du projet de schéma d'aménagement révisé. Cette procédure est exigée par la LAU (art. 54).

##### **4.1.2.2. Avis d'intention (art. 54 LAU.)**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à transmettre un avis d'intention au ministre et aux organismes partenaires, le tout conformément à l'article 54 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Il est mentionné que cette procédure est également une nouveauté dans le cadre d'un processus de révision.

##### **4.1.3. MAMH - Rencontre**

Les représentants du MAMH proposent de rencontrer les membres du conseil dans le cadre de sa démarche d'accompagnement relative à la révision du schéma d'aménagement et de développement. Le tout fait également suite au dépôt et à l'entrée en vigueur des nouvelles OGAT. Les membres du comité administratif demandent qu'un échange intervienne avec l'ensemble des membres du conseil pour fixer la date de rencontre puisqu'une période de 2h30 à 3h00 est sollicitée par les représentants du ministère. Cette rencontre pourrait se tenir de façon hybride (virtuelle et présentielle).

#### **4.2. Urbanisme - Divers**

##### **4.2.1. Programme OASIS Volet 1 - Dépôt de demande**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au programme OASIS Volet 1, le tout pour un montant maximal de 350 000 \$ représentant 80% de subvention et 20% d'apport de la MRC du Haut-Richelieu. Ces travaux viseront les risques liés aux îlots de chaleur, l'impact des précipitations abondantes ainsi que la planification intégrée des solutions d'adaptation telles que les infrastructures vertes sur le territoire de chacune des municipalités.

##### **4.2.2. Points d'information**

###### **4.2.2.1. Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) - Recevabilité**

Mme Cynthia Gagnon, urbaniste et directrice générale adjointe, mentionne que le Plan régional des milieux humides et hydriques transmis en décembre 2023 a été jugé recevable, donc complet. L'analyse de la conformité par les représentants de la MELCCFP se poursuivra au cours des prochaines semaines.

###### **4.2.2.2. Producteurs de grains - Réseaux hydriques**

Une missive des Producteurs de grains est déposée relativement à leur appréhension à l'effet de ne pas être consultés lorsqu'une MRC entreprend le recensement hydrique et la cartographie des zones inondables. Cette missive a été transmise à toutes les MRC.

###### **4.2.2.3. CRSQV - "Volet environnement"**

Les membres du conseil de la MRC échangeront le 12 février prochain relativement à la prise en charge, par la MRC, de certains dossiers environnementaux préconisés par le CRSQV. Le tout interviendra dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement, de la mise en œuvre du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) et de la réalisation du Plan climat. Par ailleurs, un retour à la mission d'origine du CRSQV semble privilégiée.

#### **4.2.2.4. Plan de sécurité du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Recevabilité**

---

Il est mentionné que le ministère des Transports et de la Mobilité durable a jugé recevable la demande d'aide financière de la MRC pour la réalisation du Plan de sécurité dans le cadre du PAVL. À cet effet, un premier montant de 25 000 \$, à titre d'aide au démarrage sera versé par le ministère pour l'étape de planification afin d'aller en processus d'appel d'offres pour l'engagement d'une firme qui réalisera ledit plan. L'aide financière à l'élaboration suivra à la suite du dépôt du plan de travail détaillé au ministère. Il est rappelé que les dépenses liées à la réalisation du plan de sécurité sont assumées à 100% par le Ministère.

### **5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

#### **5.1. FRR Volet 2 - Reddition 2024 et priorités 2025**

Les membres du comité administratif recommandent d'entériner la reddition 2024 concernant le FRR Volet 2. Par ailleurs, les priorités 2024 seront reconduites puisque le MAMH est à réviser les paramètres du FRR. Subséquemment, les priorités pourront être révisées si requises.

#### **5.2. IHR Télécom - Nouvelle gouvernance**

Une missive a été transmise par les représentants d'IHR Telecom relativement à l'établissement d'une nouvelle gouvernance de sorte à être éligible à des fonds d'investissements d'économie sociale. Le tout est déposé pour information.

#### **5.3. CFSJ - Assemblée générale extraordinaire - Délégation**

2228-02-25

Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron, Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lavallée,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**QUE** le préfet suppléant de la MRC du Haut-Richelieu, M. Réal Ryan, soit délégué pour représenter la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire de la Corporation du Fort Saint-Jean qui se tiendra le 19 février 2025;

**D'AUTORISER** les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

#### **5.4. NexDev :**

##### **5.4.1. Rencontre**

Les membres du comité administratif recommandent qu'une période de 45 minutes soit accordée aux représentants de NexDev afin de présenter l'organisation des travaux en tourisme et développement économique pour l'année 2025. Par ailleurs, un état de situation sur les tarifs douaniers et les relations internationales avec les États-Unis sera présenté.

##### **5.4.2. Demande de dépôt de projet auprès du MEIE**

Les membres du comité administratif maintiennent leur position du 1er octobre 2024 à l'effet que NexDev dépose la demande de subvention auprès d'Investissements Québec dans le cadre du PADE le tout afin de réaliser un plan d'affaire pour le Centre de recherche et d'innovation compte tenu que l'appel d'offres, l'analyse des soumissions et l'octroi de contrat sont déjà complétés.

##### **5.4.3. CRSQV - Fonds pour le transport actif**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches du CRSQV en vue de l'obtention d'une subvention du Fonds pour le transport actif - volet immobilisation le tout afin d'améliorer les circuits vélo existants et projetés de même qu'accroître la sécurité et l'interconnexion. Le dossier serait piloté par NexDev.

## **5.5. Entente de développement culturel (EDC) 2024-2027 :**

### **5.5.1. Comité de suivi**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à nommer les membres du comité de suivi de l'entente de développement culturel 2024-2027 à savoir :

- Mme Emmanuelle Guay, conseillère en développement culturel à la Direction régionale de la Montérégie du ministère de la Culture et des Communications;
- Mme Danielle Charbonneau, conseillère régionale et mairesse de la municipalité d'Henryville;
- Mme Christiane Marcoux, représentante de la Corporation du Fort Saint-Jean;
- Mme Joane Saulnier, directeur général de la MRC du Haut-Richelieu ou en son absence, Mme Cynthia Gagnon, directrice générale adjointe - Gestion du territoire;

### **5.5.2. Comité d'analyse pour les appels de projets**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à nommer les membres du comité d'analyse des projets déposés dans le cadre des appels de projets prévus à l'entente de développement culturel 2024-2027 à savoir :

- Mme Emmanuelle Guay, conseillère en développement culturel à la Direction régionale de la Montérégie du ministère de la Culture et des Communications;
- Mme Andrée Bouchard, représentante de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Mme Danielle Charbonneau, conseillère régionale et mairesse de la municipalité d'Henryville;
- Mme Christiane Marcoux, représentante de la Corporation du Fort Saint-Jean;
- Mme Odile Gauvin, agente au développement culturel et aux communications de la MRC du Haut-Richelieu;
- Un(e) représentant(e) du Comité culturel du Haut-Richelieu;

## **6. FONCTIONNEMENT**

### **6.1. Finances**

#### **6.1.1. Liste des comptes**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 12 février prochain.

#### **6.1.2. Engagement**

Le directeur général soumet que le processus de sélection est presque terminé pour les postes d'aménagiste et de secrétaire. En l'occurrence, les recommandations seront soumises préalablement à la séance ordinaire.

#### **6.1.3. International de montgolfières Saint-Jean-sur-Richelieu - Tournée MRC 2025**

Les membres du comité administratif recommandent de reconduire la tournée des 14 municipalités de la MRC au cours de l'année 2025-2026. Les coûts envisagés sont de 16 000 \$ par municipalité pour un total de 224 000 \$ puisée à même l'enveloppe du FRR volet 2.

#### **6.1.4. Fonctionnement - Divers**

##### **6.1.4.1. Réunion du comité administratif de mars**

Les membres du comité administratif tiendront leur séance du mois de mars préalablement soit le 19 février en avant-midi afin de rencontrer les disponibilités de tous.

## **7. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

## **7.1. Révision**

Mme Michelle Chabot soumet que la version révisée du schéma de couverture de risque en sécurité incendie a été approuvée par le MSP. À cet effet, le conseil doit l'adopter et décréter la date d'entrée en vigueur. Le tout fera l'objet d'une résolution dans le cadre de la séance ordinaire du 12 février.

M. Jacques Lemaistre-Caron quitte la réunion.

## **8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **8.1. Entente pour la fourniture de services de police de la Sûreté du Québec**

Compte-tenu qu'aucun développement n'est intervenu de la part de la Sûreté du Québec, le dossier est toujours en suspens.

### **8.2. Publicités relatives à la sécurité routière et la conduite hivernale**

Mme Odile Gauvin soumet que l'Association des communicateurs municipaux du Québec fournit des outils à leurs membres visant la sensibilisation sur différents sujets tels la sécurité routière et la conduite hivernale. Compte-tenu que les municipalités ne peuvent pas utiliser ces outils avec leur logo et que ce champ de compétence n'appartient pas à la MRC, les outils ne pourront être diffusés.

## **9. COURS D'EAU**

### **9.1. Ruisseau Chartier, branche 6 - Municipalité de Saint-Alexandre - Octroi de contrat et autorisation aux travaux**

---

Considérant l'ouverture des soumissions déposées pour les travaux d'installation d'une canalisation dans la branche 6 du ruisseau Chartier le tout intervenu le 23 janvier 2025, les membres du comité administratif recommandent l'octroi du contrat à la firme Excavation Frédéric Dumouchel (9170-3694 Québec Inc.) pour un montant de 234 375 \$ + tx et l'autorisation aux signatures et aux crédits.

### **9.2. Ruisseau Barré, branche 1 - Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et ville de Saint-Jean-sur-Richelieu - Entérinement de factures et autorisation à répartir**

---

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la branche 1 du Ruisseau Barré à savoir : MELCC 114\$; Excavation R. Fortier & fils 3 727,05\$; MRC du Haut-Richelieu frais admin et autres 1 737,11\$ pour un total de 5 578,16\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

### **9.3. Ruisseau Barré, branche 9 - Municipalité de Mont-Saint-Grégoire - Autorisation aux travaux, entérinement de factures et à répartir**

---

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la branche 9 du Ruisseau Barré à savoir : MRC du Haut-Richelieu frais admin et autres 1 163,41\$; Purolator 2,62\$; MELCC 114\$; Excavation Daniel Bonneau 25 056,15\$; GPLC Arpenteurs Géomètres 1 417,33\$; Aménagement Alpha 9 133,91\$; Denicourt Migué Arpenteurs-Géomètres 1 128,61\$; Arbre Atout 1 070,87\$ pour un total de 39 086,91\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

### **9.4. Ruisseau Hazen, branche 1 - Municipalité de Mont-Saint-Grégoire - Entérinement de factures et autorisation à répartir**

---

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la branche 1 du Ruisseau Hazen à savoir : Excavation JRD 10 976,43 \$; Les Entreprises Réal Carreau 13 499,85 \$; Drainage EPL Lazure 60,33 \$; Ferme L&G Normandin S.E.N.C. 396,67 \$; MRC du Haut-Richelieu frais admin et autres 947,10 \$ pour un total de 25 880,37 \$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

## **10. VARIA**

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2229-02-25** Sur proposition de la conseillère régionale Mme Danielle Charbonneau,  
Appuyée par le conseiller régional M. Jaques Lavallée,

**IL EST RÉSOLU:**

**DE LEVER** la présente séance ordinaire du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 4 février 2025.

ADOPTÉE

---

Mme Andrée Bouchard,  
Préfète

---

Me Joane Saulnier,  
Directeur général et greffier-trésorier